



# UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI

SGUEH/29812 R E C T O R A T

1 AVR. 2024

Port-au-Prince, le \_\_\_\_\_

## Note de dénonciation

**Objet :** Incendie des locaux de l'Ecole Normale Supérieure au Centre-ville de Port-au-Prince

Le Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti (RUEH) tient à informer les autorités concernées, le public en général et la communauté universitaire en particulier que les entités de l'UEH ne cessent de subir des assauts dévastateurs malgré les cris d'alarme répétés. Après avoir déploré et dénoncé les actes de vandalisme et de pillage des enceintes de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) et de la Faculté des Sciences (FDS) ainsi que l'occupation illégale de celle de la Faculté de Linguistique Appliquée (FLA), maintenant c'est le tour des locaux de l'Ecole Normale Supérieure au Centre-ville de Port-au-Prince. Cet espace qui accueille une partie des activités de l'ENS a été incendié ce jeudi 28 mars 2024. En attendant une estimation réelle du niveau des dégâts, au moins six (6) salles de cours sont emportées par le feu selon les premiers constats.

Le Rectorat dénonce et condamne cet acte barbare commis contre le principal centre universitaire public de formation des maîtres du secondaire en Haïti. Il est un fait indéniable que la conjoncture actuelle laisse libre cours aux individus mal intentionnés de s'attaquer sans aucune crainte à toutes sortes d'institutions de la place. Et malheureusement l'UEH en fait les frais également.

Le Rectorat ne sachant pas à quel saint se vouer se demande à quand la fin de ces attaques répétées contre les infrastructures de l'Université d'Etat d'Haïti qui constitue le plus important patrimoine universitaire de la nation ?

Unité de communication de l'UEH

